



Qu'est-ce que la réhabilitation psychosociale ?

La réhabilitation psychosociale désigne des principes d'accompagnement et des outils de soin favorables au rétablissement des personnes ayant des troubles psychiques stabilisés et neurodéveloppementaux afin de favoriser leur autonomie et leur intégration dans la société.

C'est une démarche, un processus, un ensemble d'interventions ou d'actions, un ensemble de pratiques, d'accompagnements partagés dans lequel la personne est reconnue comme actrice et citoyenne.

Le but de la réhabilitation psychosociale est de réduire l'impact des troubles et des difficultés pour favoriser le rétablissement personnel et pouvoir atteindre ses objectifs en mettant l'utilisateur au centre de la prise en charge.

Qu'est-ce que le rétablissement ?

C'est une démarche personnelle de réappropriation du pouvoir d'agir. Il s'agit de retrouver une citoyenneté pleine et entière après avoir réussi à contrôler ou vivre avec les symptômes et avoir réappris à exercer certaines habiletés de fonctionnement.



Quels outils vous sont proposés ?

Les outils proposés sont des techniques de réhabilitation psychosociale :

- programmes de **remédiation cognitive**
- programmes d'Education Thérapeutique du Patient (**ETP**)
- Entraînements aux Habiletés Sociales (**EHS**)
- Thérapies Cognitives et Comportementales (**TCC**)
- multiples **ateliers d'apprentissage thérapeutiques**

pour mettre en évidence les compétences préservées et les limitations de la personne grâce à des évaluations appropriées et renforcer ses compétences.

Ces outils (en individuel ou en groupe) peuvent être utilisés sur site ou à l'extérieur pour une mise en pratique en situation réelle.

Le PSRD travaille également en collaboration avec des **pairs aidant** et des **pairs ressource**, ainsi que des enseignants en **activités physiques adaptées (APA)**.

Comment prendre contact avec le PSRD ?

Il suffit de **téléphoner** ou d'envoyer un **mail**.

En retour, nous adressons un **dossier de candidature** à remplir pour recueillir la demande.

Le contact peut se faire également par des professionnels quels qu'ils soient, libéraux ou d'établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Nous travaillons en collaboration et en complémentarité avec les services d'adressage pour offrir des prestations de réhabilitation psychosociale.

Un **coordonnateur de parcours** organise le premier entretien et met en place les évaluations à l'issue desquelles nous construisons le projet de soin individualisé.

Il peut arriver que la demande ne corresponde pas aux missions du pôle, nous apportons alors notre aide afin de réorienter le projet auprès d'autres professionnels.

Présentation du PSRD

Le Pôle de Soins de Réhabilitation Psychosociale est situé sur le site du Centre Hospitalier Vauclaire à Montpon-Ménestérol (24700).

La principale mission du pôle est à **vocation départementale** d'accompagnement dans un processus de rétablissement de personnes présentant un trouble psychique sévère stabilisé et pouvant être accessibles aux techniques de réhabilitation psychosociale.

Le PSRD est composé :

* d'un Centre de Réhabilitation Psychosociale de Proximité (**CRPP**), labellisé par l'ARS centre référent de niveau I pour la Dordogne, plateau technique du pôle constitué d'une équipe mobile et d'un hôpital de jour de réhabilitation psychosociale ;

* d'une unité d'hospitalisation complète de réhabilitation psychosociale (**URPS**) qui accueille des personnes présentant un trouble psychique pouvant s'impliquer dans un parcours de soin intégré personnalisé orienté vers le rétablissement.

Qui vous accompagne ?

* Docteur Tarik SEBBAGH, Psychiatre Responsable de Pôle

* Evelyne PREVOT, Cadre socio-éducatif

* Julie GUERRIER, Assistante médico-administrative

* Une **équipe pluridisciplinaire**, formée aux techniques de réhabilitation psychosociale, composée de :

- une neuropsychologue
- une psychologue
- une assistante sociale
- une CESF
- d'ergothérapeutes
- d'éducateurs spécialisés
- d'infirmiers
- d'aides-soignants / AES
- d'agents des services hospitaliers (ASH)
- de pairs ressource et de pairs aidant



Programme BREF

COURT - GRATUIT - INDIVIDUALISÉ

Le programme s'adresse aux aidants (familles et entourage) qui accompagnent une personne vivant avec un trouble psychique (avec ou sans diagnostic).

- proposer un espace de parole libre
- obtenir des réponses rapides
- être orienté vers des dispositifs d'aide (UNAFAM par exemple)

3 SÉANCES
+ 1 APPEL TELEPHONIQUE À 3 JOURS

2 SOIGNANTS
+ 1 SÉANCE D'ASSOCIATION DE FAMILLE (même séance)

1 HEURE PAR SÉANCE

1 FAMILLE



Pôle de Soins de Réhabilitation de la Dordogne
Site du Centre Hospitalier Vauclaire
24700 MONTPON MENESTEROL



☎ 05.53.82.81.76 (lundi-vendredi 08h00-17h00)

✉ psrd@ch-vauclaire.fr